

Soigner, soulager, accompagner

Projets de recherche

**APPEL À
PROJETS
2024**

DATE LIMITE
DE DÉPÔT
DES DOSSIERS :
15 MAI 2024 À 17H00

Le contexte

La Fondation de France soutient la recherche dans le domaine des soins apportés aux personnes gravement malades, ou en fin de vie, afin de fournir des données nouvelles validées permettant d'améliorer les pratiques.

Elle souhaite contribuer à l'évolution du système de santé en diffusant les résultats de ces travaux, notamment auprès des décideurs. Elle sera particulièrement sensible aux recherches concernant les pratiques soignantes.

Quels sont les projets de recherche concernés ?

La Fondation de France soutiendra des projets concernant :

- la fin de vie ;
- les soins palliatifs ;
- l'accompagnement ;
- la qualité de vie ;
- la douleur ;
- la souffrance des soignants.

La Fondation de France est également intéressée par des projets permettant d'explorer les difficultés d'implantation sur le terrain de pratiques validées dans ces domaines.

Les projets concernant une maladie grave menaçant le pronostic vital seront prioritaires.

La Fondation de France ne soutient pas de projets de recherche sur l'éducation thérapeutique. Les projets de recherche fondamentale ne pourront pas être présentés dans le cadre de cet appel d'offres.

Modalités de soutien

Partenariat

Le porteur de projet principal doit obligatoirement être un permanent d'une structure de recherche française publique ou privée à but non lucratif.

Financement

Ces aides peuvent être pluriannuelles, d'une durée maximale de trois ans. Elles peuvent notamment être destinées à l'accueil de chercheurs doctorants (financements pour trois ans maximum) et/ou post-doctorants (financements pour deux ans maximum).

Attention une équipe ne pourra pas demander plusieurs formes de soutien pour un même projet.

Pour information, les subventions allouées peuvent varier de 20 000 à 120 000 euros.

Un co-financement est nécessaire.

Qui peut répondre ?

Les équipes cliniques, médicales ou paramédicales, qui souhaitent mener des études sur leurs pratiques et les chercheurs de disciplines telles que la sociologie, la psychologie, la philosophie, l'anthropologie, la santé publique, l'épidémiologie, l'économie de la santé...

Les demandes faisant état d'une collaboration entre chercheurs et équipes cliniques seront privilégiées.

Attention, la Fondation de France n'acceptera qu'un seul dossier par équipe ou laboratoire de recherche. Les équipes n'ayant pas bénéficié d'une subvention dans le cadre de cet appel d'offres seront prioritaires.

Comment répondre ?

Attention, les candidatures se font uniquement en ligne avant le 15 mai 2024 à 17h00. Vous trouverez l'ensemble des modalités de candidature à l'appel à projets Soigner, soulager, accompagner : projets de recherche sur le site de la Fondation de France fondationdefrance.org (rubrique *Trouver un financement*).

La Fondation de France est à votre disposition pour vous renseigner sur les critères et le processus de sélection. L'annonce des projets subventionnés se fera au mois d'octobre 2024, et sera communiquée par écrit.

Vous pouvez adresser vos questions par mail à l'adresse projets@fdf.org ou par téléphone au 01 85 53 13 66.

AIDES MÉTHODOLOGIQUES COMPLÉMENTAIRES



La Fondation de France propose des aides complémentaires aux porteurs de projets, pour un appui méthodologique ou pour évaluer les impacts environnementaux de leur projet.



Plus d'informations sur fondationdefrance.org rubrique *Trouver un financement*.

NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin de participer à l'effort collectif dans le cadre de l'Agenda 2030, la Fondation de France mesure désormais sa contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) dans tous les projets qu'elle finance. Lutter contre la pauvreté, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable, assurer à tous une éducation de qualité, préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, maritimes... Énoncés par l'ONU en 2015, les 17 Objectifs de développement durable, qui relèvent tous de l'intérêt général, sont au cœur des missions de la Fondation de France. Tout porteur de projet désirant déposer un projet dans le cadre de l'un des programmes de la Fondation de France se verra demander à quels ODD son projet contribue. Il est possible de choisir quatre objectifs, un obligatoire et trois facultatifs. **Pour en savoir plus, rendez-vous sur fondationdefrance.org, rubrique *Nous connaître / ODD: nos engagements*.**



40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00
🐦 in @ f
fondationdefrance.org

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France et son réseau de 945 fondations abritées soutiennent chaque année près de 11 000 projets d'intérêt général qui répondent à cinq grands enjeux: aider les personnes vulnérables, favoriser la recherche et l'éducation, promouvoir la culture et la création, agir pour un environnement durable et développer la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France agit grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.